

RÉPONSE COMMUNAUTAIRE À LA VIOLENCE PARMIS LES JEUNES SUD-ASIATIQUES

PLAN D'ACTION INTÉGRÉ

Le 21 novembre 2005

Préparé par le Groupe des Dix :

Kashmir Besla
Rosy Deol
Andrea Amritpal Dulay
Avtar S. Gosal
Rob Singh Sandhu
Sweetie Sanghera
Sepia Sharma
Harjit Singh
Jet Sunner
Gary Thandi

Avec la facilitation de :

Larry Axelrod, Consultant principal
The Neutral Zone Coaching and Consulting Services

Commandé par :

Ministère du Patrimoine canadien
District de la C.-B. /Yukon
Région de l'Ouest

REMERCIEMENTS

Nous voudrions exprimer notre reconnaissance aux organismes, organisations et personnes suivantes pour avoir soutenu nos travaux et nous avoir fourni les ressources, l'information, la documentation et l'espace nécessaires à l'exécution de ceux-ci :

- Ministère du Patrimoine canadien, District de la C.-B./Yukon
- *India Cultural Centre*
- Division de Richmond de la GRC
- L'honorable Raymond Chan
- L'honorable Ujjal Dosanjh
- *Sikh Societies of Lower Mainland*
- UNITED
- VIRSA
- PICS
- *A Community That Cares*
- Tous ceux qui ont discuté avec nous et échangé leurs points de vue

Nous remercions particulièrement Larry Axelrod, le facilitateur du Groupe des Dix, qui a su aider ce dernier à rester concentré, à ne pas s'écarter du sujet et à porter sur la communauté un regard critique aussi bien que réfléchi et respectueux.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	1
Avant-Propos.....	3
I. Introduction	4
A. Le Groupe des Dix : Contexte du projet	4
B. But du projet	5
C. La formation du Groupe des Dix	6
D. Le Groupe des Dix: Processus	8
II. Analyse des causes de la violence parmi les jeunes sud-asiatiques.....	10
A. Contexte	10
B. Conditions préalables et conditions immédiates du mode de vie criminel et violent.....	11
C. Énoncés de perspectives	14
III. Examen des programmes communautaires actuels et proposés	15
IV. Critères de détermination et de prestation des composantes du Plan d'action intégré.....	16
V. Le Plan d'action intégré.....	17
A. Modèle intégré de prestation du programme : La <i>Stratégie d'intégration des JFSA</i> ...	17
B. Programmes et initiatives recommandés.....	20
1. Mentorat individuel pour les jeunes.....	20
2. Cours sur la violence chez les jeunes et la prévention de la criminalité.....	22
3. Programmes de counseling, de soutien à la transition et de rétablissement de la paix.....	23
4. Programme d'aptitudes scolaires.....	25
5. Programmes de formation en dynamique de la vie.....	28
6. Programme de formation au rôle de parent.....	30
7. Campagne médiatique et programme de surveillance des médias.....	31
8. Centre de ressources et d'activité de la SIJFSA.....	33
9. Initiatives supplémentaires recommandées.....	35
VI. Observations finales.....	37
Annexe : Biographies des membres du Groupe des Dix.	38

AVANT-PROPOS

Le Groupe des Dix s'est vu confier pour mission d'élaborer, d'adopter et de promouvoir un plan d'action intégré visant à réduire l'incidence de la violence juvénile dans la collectivité sud-asiatique. Cette mission, dont l'importance semble faire l'unanimité parmi les membres de notre collectivité et de notre société, ne sous-entend toutefois pas que nous (le Groupe des Dix) pouvons mettre un terme à la violence qui sévit régulièrement dans notre collectivité. L'émergence et la poursuite de la violence juvénile dans la collectivité sud-asiatique et dans la société en général comportent de trop nombreux aspects pour que nous puissions y trouver des solutions simples à court terme.

Pourtant, nous avons perdu trop de nos jeunes dans les vingt dernières années et nous croyons qu'il est temps d'adopter une démarche globale qui nous permettra de réaliser cette mission importante. Le plan intégré que nous avons élaboré a le pouvoir de changer les choses. Il met l'accent sur les nombreuses situations et conditions qui, dans notre collectivité, incitent les jeunes à choisir la violence et, parfois, des habitudes criminelles. Une bonne partie des éléments de la stratégie recommandée sont de nature préventive. Les programmes et les projets visent à faire prendre conscience de la situation à nos jeunes et à leur donner les compétences et l'estime de soi dont ils ont besoin pour s'épanouir dans notre collectivité. Nous croyons également que nous pouvons soutenir les jeunes susceptibles de contribuer à la violence ou y contribuant déjà; nous avons donc mis de l'avant trois programmes visant à donner une aide et des conseils immédiats aux jeunes qui en ont le plus besoin.

Nous sommes convaincus qu'avec le concours de tous les membres de notre collectivité et avec l'appui du gouvernement et d'autres groupes, nous arriverons à réaliser notre objectif et à réduire de beaucoup, dans l'avenir, le nombre de jeunes vies gâchées par la violence.

I. INTRODUCTION

A. Le Groupe des Dix : Contexte du projet

Au cours des dernières années, des responsables communautaires et gouvernementaux ont pris conscience du taux croissant de violence et de criminalité dans la communauté sud-asiatique. Au cours des deux dernières décennies, près de 100 jeunes sud-asiatiques sont morts du fait de violences criminelles, et ce nombre continue d'augmenter. En juin 2002, plusieurs services de police ont organisé un Forum sur la violence indo-canadienne pour ouvrir un dialogue entre les dirigeants communautaires, religieux et politiques, ainsi qu'entre les parents et les jeunes de la communauté sud-asiatique, sur ce phénomène d'aggravation de la violence et de la criminalité. En 2003, le ministère du Patrimoine canadien, par l'intermédiaire de sa Direction générale de la recherche et de l'analyse stratégiques, a demandé à un groupe de concertation de faire une étude complète du problème. Cette étude devait servir de référence pour la conception, l'élaboration et la prestation de programmes et de services d'intervention visant les communautés concernées.

Le rapport qui a fait suite, *South Asian-Based Group Crime in British Columbia (1993 - 2003)*, faisait un examen détaillé de la fréquence et de la nature de la violence dans la communauté sud-asiatique. Le rapport concluait que la violence était liée à la formation de petits groupes de jeunes hommes originaires du sud de l'Asie qui se livrent à une activité criminelle. Le rapport exprimait la crainte qu'un nombre croissant de jeunes sud-asiatiques courent le risque d'adopter un mode de vie criminel, comportant le recours à la violence. Le rapport recommandait en premier lieu l'élaboration d'un « Plan régional intégré » comprenant des recommandations précises sur la façon de réagir à la violence et à la criminalité de groupe parmi les jeunes de la communauté sud-asiatique de la région métropolitaine de Vancouver.

Pendant que se déroulait ce processus, plusieurs actions communautaires étaient menées pour tenter d'endiguer l'escalade de la violence parmi les jeunes sud-asiatiques. En outre, le *Lower Mainland Indo-Canadian Gang Police Task Force* était constitué et chargé de se concentrer sur l'aspect répression du problème.

En dépit des efforts utiles déployés par de nombreux dirigeants, organismes et bénévoles de la communauté, le ministère du Patrimoine canadien, sur consultation des dirigeants communautaires, a déterminé que l'approche intégrée recommandée par le rapport de recherche était essentielle au règlement du problème. En mai 2005, la décision a été prise de former un groupe de travail communautaire, appelé le Groupe des Dix, chargé de formuler et d'adopter une réponse unifiée au problème de l'escalade de la violence juvénile dans la communauté sud-asiatique.

B. But du projet

Ainsi, le but de ce projet, tel que voulu par Patrimoine canadien, était de permettre à un comité de membres de la communauté sud-asiatique d'examiner toute l'information disponible sur le problème de la violence et de la criminalité de groupe dans leur communauté et de cerner une approche plus intégrée de ce problème croissant. Ce « Plan d'action intégré » devait servir à orienter la mise en œuvre et le financement des

initiatives visant à réduire le nombre des jeunes sud-asiatiques qui adoptent un mode de vie criminel et se livrent à des actes de violence dans la région du Grand Vancouver.

C. La formation du Groupe des Dix

Le processus de formation du Groupe des Dix a commencé avec la nomination d'un facilitateur chargé de coordonner le processus de sélection des membres et de faciliter les délibérations du Groupe. Les services de M. Larry Axelrod, consultant principal à *The Neutral Zone Coaching and Consulting Services*, ont été retenus.

Un appel de candidatures a été lancé le 12 juin 2005, fruit d'un effort conjoint de M. Larry Axelrod et du ministère du Patrimoine. Des membres de la communauté sud-asiatique du Lower Mainland de la Colombie-Britannique étaient invités à faire partie à titre bénévole d'un comité créé pour élaborer, adopter et promouvoir un plan d'action intégré visant à réduire le taux de violence parmi les jeunes sud-asiatiques. Les intéressés étaient priés de soumettre leur candidature ou celle d'autres personnes, et étaient informés que la sélection serait fondée sur les critères de disponibilité et de représentativité des membres, eu égard à la « diversité de la communauté sud-asiatique du Lower Mainland. »

En tout, vingt-sept candidatures avaient été reçues à la date de clôture, le 8 juillet 2005. Le Groupe des Dix a été constitué de façon à ce que ses membres soient disponibles et représentatifs en termes de sexe, d'âge, de lieu de résidence, de confession religieuse et de situation de famille. Le groupe comprend un nombre égal de femmes et d'hommes, d'un âge variant de 24 à 70 ans, qui résident tous dans des villes du Lower Mainland ayant une population sud-asiatique importante. Les membres du Groupe sont riches d'une expérience en éducation, en maintien de l'ordre, en justice criminelle, en activisme communautaire, en enseignement et en participation à divers aspects de la vie de la communauté sud-asiatique.

Tous les membres du Groupe ont convenu de prendre les engagements suivants :

- Durée : Juillet 2005 – novembre 2005 pour les travaux du comité; la présentation, la distribution et la mise en œuvre du plan devaient suivre.
- Confidentialité : Aucun élément d'information, ni aucun point de vue ou opinion mis de l'avant par les membres du Groupe pendant les délibérations de celui-ci ne seront communiqués à des personnes extérieures au Groupe sans le consentement exprès de celui-ci.
- Perspective communautaire : L'objectif du Groupe est l'action communautaire pour réagir à la violence parmi les jeunes sud-asiatiques, et l'application des lois.
- Conflit d'intérêt : Les participants ont été choisis en tant que membres de la communauté et non en tant que représentants des organismes ou des organisations dont ils pourraient faire partie. Tous les participants conviennent de ne tenir compte que des intérêts de la communauté dans son ensemble dans leurs délibérations, et non des intérêts ou buts de tout organisme, organisation ou groupe communautaire auxquels ils appartiennent ou sont susceptibles d'appartenir.
- Consensus : Le Groupe examinera et adoptera les éléments du plan intégré dans le cadre d'un processus de type consensuel.
- Engagement : Les membres seront tenus de participer à toutes les réunions du Groupe de façon ouverte et constructive, et d'appuyer les travaux en lisant toute la

documentation et en faisant des recherches ou en se livrant à d'autres activités utiles aux délibérations.

D. Le Groupe des Dix : Processus

Nous avons commencé nos délibérations en examinant divers études et rapports de recherche portant sur la vie des jeunes sud-asiatiques dans le Lower Mainland et sur l'attrait grandissant du mode de vie criminel et de la violence pour les jeunes de cette communauté. Conformément à l'objectif du projet (élaborer et adopter un plan d'action communautaire pour réduire la criminalité et la violence de groupe parmi les jeunes sud-asiatiques), nous nous sommes efforcés de comprendre les conditions préalables et les conditions immédiates de la décision de ces jeunes d'adopter un mode de vie criminel et violent, plutôt que d'examiner les enjeux du maintien de l'ordre.

Nous avons dès le début pris acte du fait que la grande majorité des résidents du Lower Mainland qui sont d'origine sud-asiatique sont aussi des membres respectueux des lois et productifs de la société britanno-colombienne et canadienne. Cependant, nous savons que le nombre de jeunes sud-asiatiques qui optent pour un mode de vie criminel et se livrent à des actes de violence a augmenté au cours des 20 dernières années. En outre, nous croyons que la perte d'un ou plusieurs membres de notre communauté à la violence et au crime est incompatible avec les valeurs et les aspirations des diverses cultures auxquelles appartiennent les gens originaires de l'Asie du Sud.

Les études que nous avons examinées comprenaient le rapport commandé par Patrimoine canadien en 2004 sur la nature de la violence et de la criminalité dans la communauté sud-asiatique (Tyakoff) et une étude sur les besoins et les points de vue des jeunes femmes originaires de l'Asie du Sud qui ont grandi dans la vallée du Fraser. En plus de ces études fondées sur des recherches, nous avons examiné divers articles parus dans des publications universitaires, divers rapports sur la couverture de ces questions par les médias, et des renseignements obtenus de divers organismes et groupes communautaires qui ont dans le passé créé et fourni des programmes visant à réduire la criminalité et la violence juvéniles. Nous avons également recueilli un certain nombre de renseignements lors de discussions informelles avec des membres de la communauté sud-asiatique et avec des personnes qui ont été directement touchées par l'activité criminelle et la violence ou engagées dans celles-ci.

Sur la base de ces informations et de nos expériences personnelles comme membres de la communauté sud-asiatique du Lower Mainland, nous avons tout d'abord dégagé les causes profondes de la violence parmi les jeunes sud-asiatiques. Cet effort nous a conduit à dresser une liste de plusieurs « Énoncés de perspectives » précisant les questions auxquelles doit s'attaquer directement le plan d'action intégré. Nous avons ensuite examiné les programmes existant et les initiatives proposées pour établir dans quelle mesure ils sont susceptibles d'attaquer la criminalité et la violence à leur racine.

Nous avons ensuite établi un certain nombre de critères de base pour la sélection des initiatives à inclure dans le plan d'action. Ces critères nous ont permis d'évaluer chaque initiative, ainsi que le plan d'ensemble, en fonction de principes et de buts communs. Nous avons mis au point les dernières recommandations après avoir pris en considération un vaste éventail d'initiatives et d'activités qui répondent à tous les critères d'inclusion et que nous considérons comme plus susceptibles de favoriser la réduction du degré de violence parmi les jeunes de la communauté sud-asiatique.

Dans le présent rapport, nous revoyons chaque étape de notre processus de délibération et concluons en présentant le Plan d'action intégré que nous recommandons.

II. ANALYSE DES CAUSES DE LA VIOLENCE PARMIS LES JEUNES SUD-ASIATIQUES

A. Contexte

L'immigration sud-asiatique au Canada et le Lower Mainland

Les premiers immigrants d'Asie du Sud sont arrivés au Canada et dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique au début des années 1900. Cette population majoritairement masculine de Sikhs de langue punjabis travaillait surtout dans les industries du bois et de la construction, y compris la construction de chemins de fer. La communauté sud-asiatique du Canada est restée relativement petite et homogène pendant la première moitié des années 1900 en raison de lois restrictives qui interdisaient l'immigration asiatique et indienne. De cette époque où la population de la communauté sud-asiatique était petite et concentrée, on a peine à trouver des témoignages officiels de criminalité ou de violence.

L'explosion de l'immigration dans les années 1970 et 1980 a entraîné une forte augmentation de la population sud-asiatique en C.-B., établie dans une grande mesure dans le Lower Mainland. En fait, le nombre de personnes originaires d'Asie du Sud au Canada a plus que triplé, passant de 223 000 en 1981 à 917 000 en 2001, en raison surtout de l'immigration. La plupart de ces immigrants provenaient de l'Inde (47 %), du Sri Lanka (13 %) et du Pakistan (12 %). En 2001, les Sud-Asiatiques représentaient 8 % de la population de la région métropolitaine de Vancouver, et 13 % de la population d'Abbotsford.

Les Sud-Asiatiques ont amené avec eux des langues, des coutumes et des croyances religieuses très diverses. Ainsi, le recensement de 2001 a révélé qu'environ 30 % des Sud-Asiatiques se définissaient comme Sikhs, 28 % comme Hindous, 23 % comme Musulmans, 8 % comme Catholiques, 7 % comme membres d'une autre religion et 3 % comme n'ayant pas de religion. Chose intéressante, la proportion de personnes se déclarant comme Sikhs parmi la population sud-asiatique du Lower Mainland (90 % à Abbotsford, 60 % à Vancouver et Victoria) est plus importante qu'à Toronto, où environ 60 % des Sud-Asiatiques se définissent comme Hindous ou Musulmans.

Histoire de la discrimination et du racisme dirigés contre les résidents Sud-Asiatiques

Les premiers Sud-Asiatiques arrivés dans le Lower Mainland ont régulièrement connu des manifestations ouvertes de racisme et de discrimination. Les incidents de ce genre semblent s'être multipliés pendant les années 1970 et 1980, décennies de forte immigration dans le Lower Mainland. Les remarques racistes étaient courantes à l'endroit des immigrants d'Asie du Sud, en particulier les jeunes. Les Sud-Asiatiques ont également connu de nombreuses formes de racisme systémique. Divers obstacles se sont opposés à la croissance personnelle et professionnelle de nombreux Sud-Asiatiques dans leurs pays et société d'adoption. Ainsi, les possibilités de faire carrière dans les professions acquises dans leurs pays d'origine étaient souvent réduites par des obstacles dressés par l'élément dominant de la société canadienne. Les pratiques discriminatoires ont souvent nui à la capacité des familles d'origine sud-asiatique de mener des existences

harmonieuses et financièrement sécuritaires au Canada et dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique.

L'intégration de nos familles dans la société canadienne s'est trouvée compliquée du fait que beaucoup d'entre elles ont tenté de conserver les pratiques et traditions culturelles qui étaient les leurs avant d'immigrer au Canada, même si certaines de ces pratiques étaient incompatibles avec les normes et valeurs de la culture prédominante dans la société canadienne (p. ex., habitudes vestimentaires, pratiques religieuses, coutumes entourant le mariage, rôles respectifs des hommes et des femmes dans la famille et la communauté).

La situation ainsi créée a suscité, chez beaucoup de Sud-Asiatiques et notamment les jeunes, une certaine incertitude quant à leur place dans la société canadienne. Quoique les manifestations ouvertes de racisme semblent avoir diminué au cours des dernières années, les formes de racisme systémique et direct ont contribué à marginaliser et à stéréotyper les Sud-Asiatiques et à conduire beaucoup d'entre eux à se défier de la société canadienne dans son ensemble.

Histoire de la violence et de la criminalité dans la communauté sud-asiatique

Jusqu'au début des années 1980, il y a peu de traces d'existence criminelle et/ou violente parmi les membres de la communauté sud-asiatique du Lower Mainland. La violence qui se produisait alors dans les familles était souvent entourée de silence ou niée par la communauté. C'est vers la fin des années 1980 que la communauté a commencé à prendre conscience de l'aggravation de la criminalité et de la violence dans la population sud-asiatique et à l'admettre. Au cours des années qui ont suivi, près de 100 jeunes hommes sud-asiatiques (de 18 à 30 ans) ont péri de mort violente, et dix meurtres se sont produits au cours des dix derniers mois.

Selon la police et les médias, des meurtres ont été commis en pleine circulation à l'heure de pointe, lors de grandes cérémonies de mariage, dans des boîtes de nuit, dans des cinémas, et dans des quartiers aisés. Dans certains cas particulièrement remarquables, les auteurs de crimes et d'actes de violence ont fait tellement parlé d'eux dans les médias et la communauté qu'ils en sont devenus des héros. Ils sont admirés, de l'avis certains membres de la communauté sud-asiatique, pour leurs actes de violence audacieux et pour leur attitude de défi envers l'élément principal de la société canadienne. Les victimes comme les auteurs de ces actes semblent appartenir à tous les milieux socio-économiques, et certains ont même grandi dans des familles très aisées.

B. Conditions préalables et conditions immédiates des modes de vie criminels et de la violence

Pour déterminer quelles sont les initiatives les plus susceptibles de contrer la violence juvénile et l'adoption par les jeunes d'un mode de vie criminel, nous avons examiné les produits de recherche disponibles et recueilli les points de vue des meneurs de la communauté, des fournisseurs de service et des personnes les plus directement touchées. Nous avons conclu que les facteurs suivants, classés en quatre grandes catégories, contribuent d'une manière ou d'une autre à la décision des jeunes d'adopter un mode de vie criminel et de voir en la violence un moyen de résoudre les différends.

Facteurs contextuels passés et présents

- La marginalisation des gens originaires d'Asie du Sud par l'ensemble de la société (le fait d'être perçus comme des citoyens de deuxième classe) s'est traduit par la colère et le désespoir, et par le désir de combattre le courant principal de la société. Cette marginalisation a eu aussi pour effet d'accroître les tensions à l'intérieur de la communauté sud-asiatique, lesquelles contribuent à leur tour à la violence dans les familles et la communauté.
- Les divisions de classe au sein de la communauté et les principes du système de caste qui existe traditionnellement dans certaines composantes de celle-ci.
- Le maintien d'un esprit de clan dont l'origine remonte à une époque où la violence était une façon acceptable de résoudre les différends entre les familles et les communautés.
- L'absence d'intégration de la communauté sud-asiatique dans le courant principal de la société canadienne, de nombreuses familles sud-asiatiques s'efforçant de limiter les relations entre leurs enfants et les Canadiens d'origine autre que sud-asiatique.
- La croissance de la population sud-asiatique à partir des années 1970, qui s'est traduite par un accroissement des rivalités d'influence, de richesse et de prestige entre les familles, de même que l'immigration de Sikhs aux mœurs plus traditionnelles, qui a rompu l'unité des systèmes de croyance au sein de l'élément sikh de la communauté sud-asiatique. Ce profil d'immigration a aussi accru les inégalités économiques au sein de la communauté sud-asiatique, et donc le fractionnement de celle-ci.
- L'accès facile au crime et aux drogues dans le Lower Mainland.
- Le manque d'acceptation, de confiance et de respect envers le système judiciaire canadien.
- Le passage dans le courant principal de la société canadienne des personnalités sud-asiatiques susceptibles de servir de « modèles de comportement », et la distance qui s'installe en conséquence entre eux et le reste de la communauté.

Vie familiale, scolaire et communautaire

- L'apprentissage de la violence comme moyen acceptable et culturellement licite de résoudre les différends se fait de diverses manières, y compris les suivantes :
 - Observation de modèles de comportement à la maison et dans la communauté qui emploient la violence physique dans leurs différends familiaux, culturels ou religieux.
 - Mauvaise compréhension du rôle de la violence dans l'histoire et le système de croyance du sikhisme (qui la considère comme le dernier recours de la justice et de l'équité, et non comme un moyen valable de parvenir au pouvoir, à la réussite financière ou à la respectabilité).
- L'absence d'attachement véritable et de connexion entre certains jeunes et leurs parents, conséquence de l'absence de soutien émotif, d'un environnement autoritaire et de l'absence de communications ouvertes et franches dans certaines familles sud-

- asiatiques. Cet environnement ne permet pas aux jeunes d'approfondir leur identité individuelle et culturelle et de développer un sentiment positif de leur personne dans ses rapports avec l'ensemble de la société canadienne.
- L'absence de sécurité et d'encadrement émotifs, en particulier pour les garçons, dans la vie familiale :
 - Les garçons grandissent dans un milieu dépourvu de cadre, permissif et complaisant.
 - Les filles grandissent dans un milieu au cadre rigide, très contrôlé et sans complaisance.
 - L'absence d'intérêt de beaucoup de parents pour le milieu scolaire et les études de leurs enfants. Un certain nombre de données anecdotiques laissent penser que beaucoup d'enfants sud-asiatiques ont des résultats inférieurs à la moyenne dès leur plus jeune âge en matière de calcul, de lecture et d'écriture, et que beaucoup de jeunes qui posent des gestes de violence ont connu des difficultés scolaires.
 - L'absence de formation au règlement « pacifique » des différends.
 - L'absence de moyens de se « connecter » à la communauté en dehors des lieux de culte.
 - La nature fragmentée de la communauté sud-asiatique, y compris le fait que la hiérarchie religieuse n'est pas parvenue à répondre aux besoins et aux préoccupations des jeunes sud-asiatiques dans le milieu culturel changeant de la communauté et du Canada dans son ensemble.

Croyances et valeurs culturelles

- L'importance de la position sociale, de la réputation et de l'image dans la culture sud-asiatique, qui renforce le recours à la violence comme moyen de sauver la face, de gagner le respect et de prévenir la violence d'autrui.
- L'absence d'ouverture envers les autres points de vue concernant les autres cultures et traditions.
- L'importance de la réussite financière et de l'accumulation de richesse.
- Le fait que, de peur d'être stigmatisés, les parents et les jeunes hésitent souvent à admettre l'existence des problèmes et à demander de l'aide aux ressources disponibles dans la communauté.
- La perte des repères moraux et l'acceptation du recours à des moyens rien moins qu'éthiques pour acquérir pouvoir, argent et respectabilité par certains Sud-Asiatiques.
- La compréhension inexacte de l'histoire religieuse et du sens véritable du sikhisme, qui se traduit par une idée fautive de l'acceptabilité de la violence.

Rôle des médias

- L'absence de « modèles de comportement » positifs dans la communauté et les médias.
- Le caractère sensationnel des reportages sur les gangsters sud-asiatiques, qui contribue à stéréotyper les jeunes sud-asiatiques comme violents. Cette perception, peut à son tour contribuer à l'usage de la violence en raison des provocations qu'elle entraîne et de son caractère de prophétie autoréalisatrice.

C. Énoncés de perspectives

Notre étude des facteurs ci-dessus nous a conduit à rédiger les énoncés suivants, qui mettent en relief les principaux besoins à satisfaire pour réduire l'adoption d'un mode de vie criminel par les jeunes sud-asiatiques et leur utilisation de la violence comme moyen de régler les différends.

Énoncé de perspective #1

Le besoin de prévenir et d'apaiser les conflits culturels qui se produisent dans les familles sud-asiatiques, et qui créent des environnements familiaux de nature à pousser les jeunes à chercher une identité individuelle et un sentiment d'appartenance auprès de groupes d'autres jeunes qui se livrent peut-être à des activités criminelles et à des actes de violence.

Énoncé de perspective #2

Le besoin de favoriser la réussite académique et les aptitudes à la vie quotidienne des jeunes sud-asiatiques pour réduire le risque que des jeunes qui ont des difficultés à la maison ou à l'école adoptent un mode de vie criminel.

Énoncé de perspective #3

Le besoin de corriger la croyance apprise parmi certains membres de la communauté sud-asiatique que la violence est un moyen valide et moralement justifiable d'obtenir et de préserver la réussite, la puissance, la respectabilité et la réputation.

Énoncé de perspective #4

Le besoin de créer un système de soutien sûr et fiable pour aider les jeunes actuellement attirés par le mode de vie criminel ou engagés dans celui-ci à faire leur transition vers une vie plus sûre et plus productive.

III. EXAMEN DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES ACTUELS ET PROPOSÉS

Nous avons reçu des informations sur un certain nombre d'initiatives en cours ou proposées visant à réduire le taux de criminalité et de violence parmi les jeunes de la communauté sud-asiatique. Conformément à notre mandat, nous résumons ici les initiatives axées sur les conditions préalables et les conditions immédiates de la criminalité et de la violence, et non les programmes qui traitent des questions de maintien de l'ordre. Presque toutes les initiatives en question sont menées par des bénévoles de la communauté sud-asiatique.

Nous tenons à saluer l'effort des organisations, des groupes et des particuliers qui ont lancé ces activités ainsi que celui des nombreux bénévoles qui consacrent une partie de leur temps à aider nos jeunes et nos familles. Citons notamment les groupes et projets suivants : *A Community That Cares*, *CORSA*, *MOSAIC*, *PICS*, *SEYVA*, *SSOLM*, *South Asian Interactive Society*, *South-Asian Youth Alliance*, *Team IZZAT*, *UNITED*, *VIRSA*, *West Coast Sikh Youth Alliance*.

Programmes récréatifs et de mise en honneur

Plusieurs programmes sportifs ont été organisés dans plusieurs localités, pour donner aux jeunes sud-asiatiques autre chose à faire que de traîner dans les rues. Un programme de mise en honneur a été créé pour mettre en relief les succès des jeunes sud-asiatiques dans leurs études et leurs activités de bénévolat.

Programmes d'intervention et d'orientation

Des programmes de mentorat des jeunes ont été adoptés dans certaines écoles du Lower Mainland. Ces programmes offrent aux jeunes sud-asiatiques, en groupe ou individuellement, de l'information et des orientations sur la façon de faire leurs choix de vie.

Des programmes d'éducation des parents ont été mis en œuvre à titre expérimental pour aider les parents sud-asiatiques à comprendre le conflit culturel que vivent peut-être leurs enfants.

Un programme d'emploi et de développement des aptitudes au travail est en cours, visant à aider un certain nombre de jeunes sud-asiatiques à trouver du travail et à le conserver.

La création d'une ligne d'assistance 24 heures sur 24 a été proposée pour offrir aux parents et aux jeunes sud-asiatiques touchés par le crime et la violence une ressource confidentielle pour discuter de leurs problèmes.

Programmes de sensibilisation et d'éducation du public

Plusieurs ressources communautaires ont été constituées pour offrir aux membres de la communauté sud-asiatique de l'information et des orientations sur la vie de la communauté dans le Lower Mainland.

On est en train d'élaborer des messages d'intérêt public d'esprit positif pour encourager les jeunes à ne pas tomber dans des modes de vie criminels et dans la violence.

IV. CRITÈRES DE DÉTERMINATION ET DE PRESTATION DES COMPOSANTES DU PLAN D'ACTION INTÉGRÉ

Pour orienter la définition des éléments du Plan d'action intégré, nous avons établi une série de critères par rapport auxquels nous avons évalué chaque initiative ainsi que le modèle intégré de prestation d'ensemble des services. Nous recommandons que les décisions qui seront prises sur le financement des futures programmes et initiatives soient basées sur ces critères.

- **Transformation** – Nous devons accepter le principe de base que certaines façons de penser et d'agir présentes dans notre communauté sont incompatibles avec les buts d'intégration positive et d'harmonie paisible et durable. Par conséquent, nous devons changer ces façons de penser et d'agir si nous voulons réussir dans notre effort pour réduire la violence et la criminalité juvéniles.
- **Responsabilisation** – Des mécanismes doivent être mis en place pour suivre et évaluer les programmes, et les personnes comme les groupes associés à la planification, à l'adoption et à la mise en œuvre des programmes doivent être tenus responsables de l'atteinte des résultats attendus.
- **Transparence** – Le processus de prise de décision, les raisons de la répartition des fonds, le plan de mise en œuvre et la méthode d'évaluation, doivent être ouverts à l'examen de tous les intervenants.
- **Factualité** – Les programmes doivent avoir une base fondée sur la théorie, la recherche et l'expérience pratique qui confirme son efficacité potentielle.
- **Efficacité** - Les programmes doivent être perçus comme s'attaquant, directement ou indirectement, à une des causes fondamentales de la violence juvénile définies dans les Énoncés de perspectives.
- **Sensibilité culturelle** – Les programmes doivent être conçus et réalisés de façon à ne pas comporter de jugement ou de discrimination et à respecter la situation de chacun.
- **Caractère communautaire** – Les programmes doivent faire intervenir la communauté sud-asiatique à chaque étape du processus de planification, d'adoption et de mise en œuvre.
- **Inclusion** – Les programmes doivent tendre la main à tous les intéressés et leur être accessible.

V. LE PLAN D'ACTION INTÉGRÉ

A. Modèle intégré de prestation du programme

Le Groupe des Dix a été établi avec deux buts principaux. Le premier consistait à définir les programmes et initiatives nécessaires pour réduire le taux de violence parmi les jeunes sud-asiatiques. L'objectif connexe était de définir une méthode permettant d'intégrer la réponse communautaire à la violence parmi les jeunes sud-asiatiques de façon à accroître la portée et l'efficacité des efforts (c.-à-d. éviter les redondances dans les services, permettre aux organismes de développer les points forts).

Nous saluons l'effort des organisations qui interviennent dans le respect des sensibilités culturelles pour tenter de régler les questions importantes pour la communauté sud-asiatique, dont celle de la violence juvénile. Nous croyons qu'il faudrait grandement développer ces efforts, mais dans le souci d'une efficacité maximale et de l'utilisation optimale des deniers de la communauté et des ressources du gouvernement, y compris la reddition de comptes. Nous croyons aussi que la réussite de ce Plan d'action intégré dépendra de l'appui de tous les paliers de gouvernement.

Ainsi, pour atteindre les objectifs d'intégration, d'expansion, d'efficacité et de responsabilisation, nous recommandons la création d'une **Stratégie d'intégration pour les jeunes et les familles sud-asiatiques (SIJFSA)** du Lower Mainland. Le concept d'intégration a ici un double sens. Tout d'abord, il reflète l'idée d'interpénétration des efforts déployés pour réduire le taux de violence et de criminalité juvéniles dans la communauté sud-asiatique. Deuxièmement, il exprime la relation entre l'intégration des Sud-Asiatiques dans la société canadienne et la présence de la violence et du crime parmi les jeunes sud-asiatiques.

Objectif

L'objectif global de la SIJFSA sera de faciliter, coordonner et superviser la réponse communautaire à la violence parmi les jeunes sud-asiatiques. Ainsi, la SIJFSA constituera le mécanisme unificateur permettant de superviser et d'orienter la mise en œuvre des programmes et initiatives visant à réduire la fréquence de l'adoption d'un mode de vie criminel et violent par les jeunes sud-asiatiques, et de favoriser l'intégration harmonieuse des familles et des jeunes sud-asiatiques du Lower Mainland à la société canadienne.

Structure

Nous recommandons que la SIJFSA soit placée sous l'autorité d'un Conseil composé de huit à dix membres de la communauté sud-asiatique et de représentants des trois paliers de gouvernement. Nous croyons savoir que ce type de structure de partenariat produit de bons résultats dans le cas d'efforts parallèles faisant appel aux contributions de la communauté et des divers ordres de gouvernement.

Nous suggérons que le Conseil de la SIJFSA soit représentatif de la diversité de la communauté sud-asiatique du Lower Mainland. Nous croyons également que le Conseil de la SIJFSA devrait être une entité apolitique dont le seul rôle serait de fournir un mécanisme objectif de facilitation stratégique, d'allocation des ressources et d'évaluation de l'efficacité du programme. Par conséquent, nous recommandons que les membres sud-

asiatiques du Conseil soient indépendants de toute organisation susceptibles de recevoir des fonds de la SIJFSA, et ne soient pas des titulaires, réels ou potentiels, de fonctions électives aux paliers provincial ou fédéral. Nous recommandons en outre qu'au moins un siège soit réservé à un jeune (18 ans ou moins).

Le Conseil devra :

- confirmer et gérer la mise en œuvre initiale de la Stratégie exposée dans le présent rapport;
- inviter les organismes de services à proposer des programmes et initiatives applicables dans le cadre de la Stratégie, et attribuer des contrats aux soumissionnaires retenus;
- élaborer une méthode pour évaluer le succès des programmes et initiatives;
- faciliter la coordination des efforts déployés par la communauté et le gouvernement;
- engager un coordonnateur exécutif pour les activités du Conseil et pour les projets communautaires.

Processus

La première étape du processus consistera à établir la composition initiale du Conseil de la SIJFSA. Nous recommandons de recruter et sélectionner les membres sud-asiatiques selon le même processus que celui qui a servi à recruter les membres du Groupe des Dix. Ainsi, les candidatures seraient proposées par la communauté sud-asiatique et la sélection finale se baserait sur un processus indépendant.

Une fois constitué, le Conseil établira son mandat, puis recrutera et engagera le coordonnateur exécutif qui dirigera ses activités quotidiennes. Il confirmera aussi la vision, la mission et les principaux objectifs de la Stratégie, et rencontrera les organismes déjà très actifs dans la communauté.

Financement

Nous recommandons que la SIJFSA bénéficie d'un engagement de cinq ans, assorti d'un financement annuel suffisant pour subvenir à ses besoins opérationnels et pour appliquer tous les programmes prônés dans le présent rapport; que Patrimoine canadien et le gouvernement du Canada, puisqu'ils ont déjà financé le rapport Tyakoff et les processus du Groupe des Dix, subventionnent également la mise sur pied et les besoins opérationnels de la SIJFSA; que le gouvernement du Canada finance les programmes spécifiques recommandés dans la présente; et enfin que la province de la Colombie-Britannique joue un grand rôle dans cette démarche en fournissant un financement de base et des fonds pour les projets et initiatives de juridiction provinciale.

À notre avis, le financement initial devrait couvrir les coûts associés :

- (a) au recrutement des membres du Conseil;
- (b) à celui du coordonnateur exécutif;

- (c) à l'élaboration de la vision, de la mission et des objectifs de base;
- (d) à l'établissement d'un site Web pour la SIJFSA;
- (e) à l'application des éléments recommandés de la Stratégie, exposés dans la section suivante.

B. Programmes et initiatives recommandés

1. Mentorat individuel pour les jeunes

Un programme de mentorat est recommandé dans le cadre de la Stratégie globale, car il peut faire acquérir aux jeunes sud-asiatiques les aptitudes qui leur manquent : dynamique de la vie, sociabilité, éducation. Sa conception peut être adaptée aux quatre énoncés de perspectives et il permet aux adultes sud-asiatiques ayant réussi dans la vie de transmettre leurs connaissances et leurs capacités aux générations futures.

Ce mentorat consisterait généralement à jumeler un jeune sud-asiatique semblant éprouver des problèmes d'identité à cause de conflits culturels, tant dans sa famille qu'à l'extérieur de celle-ci, avec un adulte sud-asiatique ayant vécu et surmonté les mêmes épreuves. On peut trouver les jeunes dans les écoles ou grâce à la ligne d'aide dont nous parlerons plus loin.

Le *National Mentoring Centre* souligne que le mentorat peut rehausser le niveau d'instruction d'un jeune, réduire les comportements risqués et améliorer son développement affectif et social. Après un examen des recherches menées sur le mentorat, il a découvert que des programmes bien conçus avaient une incidence beaucoup plus prononcée sur la vie des jeunes que les autres programmes. Selon les recherches (c'est-à-dire, la méta-analyse effectuée par DuBois, Holloway, Valentine et Cooper et intitulée « *Effectiveness of mentoring programs for youth* », *American Journal of Community Psychology*, 2003) citées par le Centre, un programme de mentorat bien conçu doit comprendre :

- une formation permanente pour les mentors;
- des activités structurées pour les mentors et les jeunes, ainsi que des attentes à l'égard de la fréquence des communications;
- des mécanismes de soutien et de participation pour les parents;
- enfin, une surveillance de l'application du programme global.

Les mentors devraient être des bénévoles de la communauté, et la participation des élèves doit être volontaire. Nous recommandons de choisir une seule agence pour gérer le programme de mentorat dans tout le Lower Mainland, et de lui attribuer le financement nécessaire à la formation et à la coordination des mentors bénévoles.

Plus particulièrement, le programme permettrait aux responsables d'écoles (professeurs, administrateurs ou travailleurs des services à l'enfance) de choisir un jeune qui pourrait bénéficier d'une relation de mentorat, et de proposer sa candidature à l'agence. D'autre part, un jeune et ses parents devraient aussi pouvoir demander, par l'entremise du personnel d'école, d'avoir accès à un mentor. En outre, un jeune accompagné ou remplacé par un parent qui le représente, pourrait s'auto-identifier directement auprès de l'agence ou par la ligne d'aide liée à l'agence.

Les recherches montrent que, pour qu'un programme soit efficace, chaque mentor doit rencontrer son stagiaire au moins une fois par semaine durant une période d'une ou deux heures, par exemple après l'école ou les fins de semaine, ou, selon les besoins du jeune, pendant les heures de cours, auquel cas il faudrait obtenir la

coopération des entreprises, car le mentor pourrait être amené à demander l'autorisation de modifier ses heures de travail. Les entreprises qui donnent ainsi du temps à leurs mentors devraient être signalées pour leur participation communautaire, par exemple dans des communiqués de presse. L'agence de mentorat pourrait collaborer avec les entreprises du Lower Mainland afin d'encourager leur soutien.

Le programme doit absolument faire preuve de transparence, quant à la sélection des mentors et au type de formation dispensée, et ce dans l'intérêt même des jeunes. Les mentors bénévoles doivent être soumis à une vérification de casier judiciaire ainsi qu'à des entrevues détaillées. Leur formation doit absolument être adaptée aux cultures et les instructeurs doivent eux-mêmes posséder une expérience du mentorat et de la supervision, et pouvoir affronter toutes les situations critiques éventuelles. Il faudrait enseigner les obligations légales et éthiques et faire en sorte que les mentors puissent répondre aux besoins des jeunes (dynamique de la vie, sociabilité, éducation). Les mentors devraient être disponibles au moins durant une année scolaire entière, à raison d'une ou deux heures par semaine. Il est préférable de prévoir des séances régulières de compte rendu pour s'assurer qu'ils règlent les problèmes critiques (par exemple, les questions de confidentialité occasionnelles). L'agence de mentorat voudra aussi peut-être envisager des activités collectives pour les mentors et leurs stagiaires.

Nous recommandons d'évaluer régulièrement le programme de mentorat, afin que les jeunes soient dotés de mentors de qualité et bénéficient de tous les avantages du programme. L'agence devrait demeurer en liaison avec les professeurs, les administrateurs, les parents et les stagiaires pour assurer la qualité du projet. Le Conseil de la SIJFSA devrait exiger que l'agence produise des rapports réguliers sur les résultats et le rendement du programme.

Sous l'égide du Conseil de la SIJFSA proposé, toutes les agences intéressées à fournir des services de mentorat devraient être invitées à formuler des propositions pour gérer ce programme. Afin d'éviter le double emploi et dans un souci d'efficacité, nous suggérons de choisir une seule agence qui serait chargée d'élaborer et de coordonner le programme de mentorat pour le Lower Mainland. Le Conseil de la SIJFSA pourrait commencer par un projet pilote dans plusieurs écoles du Lower Mainland, puis étendre le programme, au fur et à mesure que des ressources deviennent disponibles.

Financement

Nous recommandons que le budget initial de la SIJFSA comprenne des fonds pour la mise en œuvre de ce programme. On donnerait la préférence aux agences pouvant contribuer au financement de celui-ci, réduisant ainsi les coûts pour la SIJFSA, dans la mesure où elles satisferaient à tous les critères de coordination établis. Les coûts des programmes devraient comprendre les processus et le matériel de formation, le salaire d'une agence de coordination, les frais d'exploitation et la publicité pour faire connaître le programme aux écoles et aux familles ainsi que pour attirer des mentors potentiels (avec des prospectus).

2. Cours sur la violence chez les jeunes et la prévention de la criminalité

À l'image du G.R.E.A.T. (*Gang Resistance Education and Training*), programme mis au point par le *Department of Justice* des États-Unis, nous recommandons d'élaborer et d'appliquer un cours spécialisé visant à faire acquérir aux jeunes les connaissances et compétences nécessaires pour résister à la tentation d'adopter un style de vie criminel et de s'engager dans la violence. Il s'agirait surtout de montrer aux jeunes le vrai visage de la criminalité et les conséquences ultimes de l'affiliation à une bande et de la violence. Ce programme répondrait aux préoccupations exprimées dans les énoncés de perspectives 1 et 3, et devrait être offert à des groupes culturels diversifiés d'élèves en milieu scolaire.

Il comprendrait un programme de neuf semaines pour les élèves de six à neuf ans. Contrairement au G.R.E.A.T., dispensé par des agents de police en uniforme, nous recommandons que notre programme soit présenté par des personnes connaissant bien les jeunes, sud-asiatiques et autres. On pourrait recourir, par exemple, à des Sud-Asiatiques ayant déjà côtoyé des criminels, comme des conseillers, des agents de police, des universitaires, des activistes communautaires ou d'autres membres de la communauté, capables d'apprendre le programme scolaire et de le dispenser efficacement en classe.

Voici la structure du programme G.R.E.A.T. :

1. **Introduction** : Les élèves font connaissance avec le programme, avec leurs condisciples et avec l'instructeur.
2. **Crime, victimes et droits** : Ils se renseignent sur les crimes, leurs victimes et leur impact sur les familles, les écoles et la collectivité.
3. **Sensibilité culturelle et préjugés** : Ils explorent les effets des différences culturelles sur leur école et leur collectivité.
4. **Résolution de conflits (deux leçons)** : Ils apprennent à résoudre les conflits sans recourir à la violence.
5. **Satisfaction des besoins de base** : Ils apprennent à répondre à leurs besoins et désirs sans recourir à un style de vie criminel.
6. **Drogues et collectivité** : Ils apprennent à connaître les drogues et leurs effets sur la santé, la vie et la collectivité.
7. **Responsabilité** : Ils examinent les diverses responsabilités des gens dans leur école et leur collectivité.
8. **Établissement de buts** : Ils apprennent la nécessité de se fixer des buts à court et à long terme et comment s'y prendre.

Financement

Nous recommandons que les organismes et personnes intéressés soient invités à formuler des présentations pour l'élaboration et l'exécution de ce programme, et que la SIJFSA finance sa mise en œuvre initiale et invitent la communauté à contribuer au financement de son exécution permanente.

3. Programmes de counseling, de soutien à la transition et de rétablissement de la paix

Nous recommandons d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'information, de counseling et de soutien aux interventions, qui permettraient de dispenser, à titre confidentiel, des renseignements et des conseils aux membres de la communauté sud-asiatique qui sont aux prises avec de graves difficultés dans leur vie.

Ligne d'aide

On établirait notamment un service d'aide par ligne téléphonique et courriel, dispensé par des personnes bilingues compétentes en matière d'intervention et de conseils en période de crise. Étant donné son utilisation incertaine, la ligne téléphonique serait initialement disponible durant quelques heures chaque jour, et permettrait de laisser un message à l'intention d'un Conseiller. Les personnes incapables de laisser un message ou non disposées à le faire seraient informées des heures de disponibilité d'un Conseiller. Les gens utilisateurs de cette ligne d'aide recevraient, à titre confidentiel :

une aide en vue d'affronter leurs difficultés, dispensée par une personne compétente, formée, attentive à leurs besoins et prête à les écouter;

des renseignements sur les ressources et formes de soutien offertes par la communauté, les services sociaux, les écoles et le gouvernement;

des conseils sur des approches positives et constructives devant les défis qui se posent.

Le site Web de la SIJFSA donnerait aussi de l'information, et les conseillers pourraient répondre aux demandes et aux questions formulées par courriel.

Soutien à la transition

Le deuxième service prévu dans ce programme consisterait à dispenser un counseling aux jeunes en proie à des problèmes et cherchant de l'aide, alors qu'ils résistent à la tentation d'adopter un style de vie criminel ou tentent d'en sortir. Les conseillers pourraient les aider à évaluer leurs options et leur proposer des occasions et des objectifs en matière d'études ou d'emploi. Nous encourageons la SIJFSA à recruter et à former des personnes possédant les connaissances et l'expérience nécessaire pour nouer des liens avec ces jeunes, par exemple des personnes ayant déjà côtoyé le milieu criminel.

Programme de rétablissement de la paix

Nous croyons possible de réduire la violence en permettant aux jeunes en période de conflit de résoudre leurs litiges par des moyens non violents. Nous recommandons par conséquent de constituer un système confidentiel d'intervention en cas d'urgence : cette équipe serait formée de personnes ayant des liens quelconques (membres de la famille, anciens membres « d'équipe », dirigeants sociaux, chefs religieux) avec les jeunes visés par ces situations potentiellement violentes, et pourraient alors être envoyées vers les points « chauds » pour s'interposer entre les « belligérants » et tenter d'apaiser les esprits. Sauf erreur, ce type d'initiative a déjà été appliqué dans d'autres villes avec succès.

Financement

Même si nous laissons au Conseil de la SIJFSA la mise en œuvre de ces initiatives, nous lui conseillons de les offrir sous forme d'un programme direct. La ligne d'aide pourrait être établie au centre de ressources et d'activité de la SIJFSA (voir le programme 8). À notre avis, il faudrait trois conseillers à plein temps pour lancer ces initiatives. Ils pourraient s'occuper tour à tour de la ligne d'aide, tout en conseillant directement les jeunes à problèmes, dans tout le Lower Mainland. On pourrait aussi leur demander d'élaborer une stratégie de mise en œuvre pour le service de rétablissement de la paix.

Ou encore, le Conseil de la SIJFSA pourrait inviter les organismes communautaires à proposer des moyens pour élaborer et appliquer ces initiatives. Il semble qu'il existe déjà une proposition de ligne d'aide sous forme d'un effort coordonné entre VIRSA et la SDISS. Une démarche semblable devrait être soumise au Conseil de la SIJFSA.

4. Programme d'aptitudes scolaires

Selon de nombreux commentaires non scientifiques formulés par des éducateurs sud-asiatiques, un grand nombre d'élèves sud-asiatiques, tant au niveau primaire que secondaire, affichent des résultats insatisfaisants par rapport au programme scolaire provincial, surtout en calcul et en lecture et écriture.

De nombreuses recherches ont été menées aux États-Unis au sujet des programmes parascolaires visant à aborder ce genre de lacunes. Il semble qu'ils se soient révélés immensément efficaces, car de nombreux chercheurs et spécialistes confirment leur utilité pour maintenir la sécurité des enfants, améliorer leur rendement scolaire et contribuer à atténuer le stress sur les parents au travail. Qui plus est, les programmes contribuent à prévenir la violence et à favoriser les interventions auprès de nos jeunes.

Par exemple, à Los Angeles, une évaluation effectuée par l'UCLA, au sujet d'un programme parascolaire appelé *LA's Best*, a prouvé que les élèves ayant participé à celui-ci avaient une meilleure présence à l'école et des notes plus élevées pour les tests normalisés de calcul et de lecture. De plus, la corrélation entre la participation au programme et la prévention de la violence était clairement démontrée par des études conjointes menées par les *After School Programs : Keeping Children Safe and Smart*, service des départements américains de l'éducation et de la justice. Le rapport conjoint a montré que les élèves en question présentent moins de problèmes comportementaux, une meilleure capacité d'assumer et de résoudre les conflits, ainsi qu'une meilleure confiance en eux-mêmes. D'autres chercheurs en éducation (p. ex., Reginald Clark et Deborah Vandell) ont confirmé que la participation des élèves à des programmes parascolaires efficaces améliore les résultats scolaires et les habitudes de travail.

La recherche a aussi déterminé que, pour être efficaces, de tels programmes nécessitent des activités structurées et des rencontres régulières. De plus, ces activités sont conçues pour aider les jeunes à acquérir de nouvelles compétences et pour corriger les lacunes. La recherche suggère que ces programmes sont avantageux pour tous les élèves (niveaux primaire, intermédiaire et secondaire).

Localement, nous savons que les heures des activités parascolaires sont jugées critiques pour nos enfants. Pour les plus âgés d'entre eux, c'est à ce moment que le risque de crime juvénile et de comportement « dangereux » est le plus prononcé. Plus particulièrement, c'est dès la sortie de l'école que ces crimes juvéniles sont les plus nombreux. C'est à ce moment-là que les programmes parascolaires pour les jeunes plus âgés peuvent jouer un rôle positif en leur offrant une occasion d'apprendre et de se développer.

Les programmes parascolaires peuvent offrir aux jeunes un soutien commode et un milieu propice à l'apprentissage. Non seulement ils améliorent leur rendement scolaire, ce qui contribue à l'estime de soi, mais ils peuvent créer un milieu sûr et précieux qui permet aux enfants de bénéficier du service communautaire, du mentorat et d'acquérir des capacités de dynamique de la vie comme la résolution de conflits.

Par conséquent, nous recommandons de mettre au point des programmes parascolaires favorisant les études chez les jeunes sud-asiatiques et adaptés à chaque étape de leur développement.

Âge préscolaire : À ce niveau, avec la collaboration des parents, le programme aiderait les enfants à acquérir les compétences nécessaires pour progresser à partir de la maternelle. Il insisterait sur les besoins d'apprentissage des enfants, ainsi que sur les méthodes permettant aux parents de les aider. Nous recommandons que les parents signent un contrat aux termes duquel ils s'engageraient à participer régulièrement avec leurs enfants au programme parascolaire.

De la maternelle à la septième année : Un programme parascolaire à ces niveaux s'adresserait aux enfants dont la candidature a été recommandée par leur professeur ou un conseiller scolaire, à cause d'un défaut d'apprentissage. Des spécialistes de l'école ou du district seraient invités à collaborer avec ces enfants pour supprimer ces lacunes. Ici encore, pour un succès optimal, il conviendrait que les parents participent au programme et assistent aux séances avec leurs enfants. Ce programme devrait comprendre des activités d'apprentissage structurées ainsi que des réunions régulières, et être adapté aux besoins individuels des élèves.

Huitième et neuvième années : Comme pour les élèves plus jeunes, le programme parascolaire s'adresserait aux enfants considérés par un professeur ou par un conseiller scolaire comme ayant un défaut d'apprentissage ou de comportement, qui nuirait à leur apprentissage. Il viserait alors à faciliter la transition du niveau primaire au secondaire.

Nous suggérons que ces programmes comprennent les caractéristiques suivantes et qu'ils soient chaque fois conçus par des spécialistes du système scolaire, en collaboration avec les chefs de file communautaires et avec le Conseil de la SIJFSA :

- fournir un tutorat relatif aux notions de base de calcul et de lecture, ainsi qu'une aide pour les devoirs, et, au besoin, une formation en dynamique de la vie;
- être dirigés par l'administration de l'école avec l'aide de personnes rémunérées et bénévoles, choisies par les districts scolaires et les agences de soutien; nous croyons que les parents, les activistes communautaires, les jeunes plus âgés, notamment, devraient être autorisés à contribuer à ces programmes;
- être offerts trois ou quatre fois par semaine entre 15 h et 17 h;
- être offerts dans les écoles qui comptent un grand nombre d'élèves sud-asiatiques, tout en étant accessibles à tous les autres élèves de ces écoles;
- se dérouler dans les mêmes écoles que celles que fréquentent les élèves afin d'éviter aux parents des problèmes de transport, ou dans des centres communautaires locaux, ou encore en des lieux où les élèves et parents peuvent se familiariser avec leur communauté, et qui soient différents du milieu scolaire.

Financement

Étant donné l'incertitude entourant la pluralité des ressorts administratifs, nous recommandons que le Conseil de la SIJFSA se fixe pour objectif initial d'élaborer un plan d'action afin de mettre en œuvre ces programmes parascolaires. Nous croyons aussi qu'il faut financer l'élaboration de nouvelles perspectives préscolaires pour les jeunes sud-asiatiques.

5. Programmes de formation en dynamique de la vie

La théorie et la recherche de l'apprentissage social prouvent que les enfants exposés à la violence (croissante dans notre société multimédia), à des situations familiales perturbées et à un avenir incertain font l'apprentissage de moyens malsains de réagir aux défis et au stress de la vie. Cela concerne aussi nos jeunes. Pour redresser la situation, il faudrait leur faire acquérir d'importantes capacités en dynamique de vie, parfois négligées à la maison et à l'école, dans des domaines comme la réflexion critique, la communication efficace, la prise de décisions et la connaissance des médias. Les jeunes résisteraient ainsi davantage aux pressions sociales indues, et, par conséquent, ne réagiraient pas aussi négativement aux situations difficiles de la vie. Le programme proposé de dynamique de la vie ne s'attaquera peut-être pas directement au problème de la violence, mais il pourrait aider les jeunes à éviter de recourir à celle-ci et à mieux évaluer leur situation sociale.

Idéalement, le programme serait géré par un organisme communautaire sans but lucratif capable de l'appliquer de manière accessible dans tout le Lower Mainland. Cette organisation doit favoriser la diversité, être sensible aux besoins des jeunes issus de diverses cultures, et avoir des antécédents éprouvés dans l'application de programmes de prévention. Nous croyons que ce programme devrait se fonder sur un modèle de promotion de la santé et englober une approche de développement communautaire. Il serait offert par l'organisme, seul ou en collaboration avec les écoles. Le Conseil de la SIJFSA pourrait aussi envisager un moyen d'intégrer une formation en dynamique de la vie au programme des compétences scolaires décrit précédemment.

Nous recommandons que ce type de programme soit animé par une personne ayant des liens avec les jeunes, par exemple un travailleur social ou un responsable du développement communautaire. Le programme, diversifié et adapté selon les âges, accueillerait les enfants d'âge scolaire, les pré-adolescents et les adolescents issus de tous les milieux. Il peut également se baser sur les concepts de formation des instructeurs, où les jeunes qui le désirent et qui ont suivi la formation pertinente peuvent devenir des chefs bénévoles après avoir eux-mêmes réussi le programme, et contribuer à la formation d'autres enfants.

Nous recommandons que le programme de formation porte spécifiquement sur des sujets comme la maîtrise de la colère; la résolution de problèmes; l'affirmation de soi; l'équilibre entre la vie, l'école et la famille; la prise de décisions et l'estime de soi. Nous suggérons de l'orienter vers les jeunes considérés comme présentant un risque faible ou moyen, et ayant démontré des difficultés dans ces domaines précis, surtout en matière de violence.

Financement

Nous recommandons que le budget initial de la SIJFSA comprenne un financement pour cette formation, et que l'on invite les organismes communautaires intéressés à présenter des propositions pour élaborer et mettre en œuvre un projet pilote. Le programme pourrait être appliqué par un seul professionnel qui se rendrait dans les écoles et centres communautaires pour le présenter. À notre avis, son financement

devrait tout naturellement être confié aux ministères de la Santé et du Multiculturalisme, et complété par des fonds communautaires au fur et à mesure. Il faudrait évaluer le succès du programme pour en déterminer les orientations futures.

6. Programme de formation au rôle de parent

Nous avons observé à quel point la violence et la criminalité chez les jeunes sud-asiatiques procèdent notamment de conflits culturels survenus dans le milieu familial entre les jeunes et leurs parents et grands-parents. Un programme de prévention familiale, de grande envergure, nécessiterait l'apport d'un soutien aux Sud-Asiatiques pour leur enseigner l'art d'être parent de manière positive dans le contexte canadien. Nombre d'entre eux semblent considérer les anciennes coutumes comme efficaces et acceptables dans ce domaine, mais, dans le contexte canadien, celles-ci peuvent contribuer à déconnecter les enfants de leur foyer et de leur milieu familial. Nous savons aussi, de nos jours, que les jeunes Canadiens ont des préoccupations, des défis et des styles de vie différents par rapport à ceux des sociétés ancestrales. Le but de ce programme ne consiste pas à blâmer les parents, mais à leur faire acquérir la compréhension et les compétences nécessaires pour guider le développement de leurs enfants de manières saines et efficaces.

Plus particulièrement, ce programme peut aider les parents sud-asiatiques à se renseigner sur les questions critiques d'ordre familial, comme l'importance d'un sain attachement, les étapes du développement des enfants, ainsi que la nécessité d'une communication ouverte avec ces derniers au sujet de leurs besoins et objectifs. Ce programme peut habiliter les parents à aider leurs enfants à assumer sainement les défis et les pressions de la vie, et à leur faire comprendre l'importance qu'ils ont dans la vie de leurs enfants. Il contribuera donc à normaliser les efforts déployés par les parents, et à briser les mythes et tabous qu'ils peuvent entretenir au sujet de leur rôle dans la culture occidentale.

Nous croyons que le programme doit être structuré et conçu de manière à offrir aux parents un milieu sûr et sensible, qui leur permette de parler sans crainte de leurs peurs et préoccupations. Il doit aussi être offert gratuitement dans la langue maternelle des parents, pour promouvoir la participation et empêcher que des facteurs financiers empêchent qui que ce soit de suivre le cours. Nous recommandons que celui-ci soit initialement dispensé par des professionnels compétents, et que l'on fasse appel à des instructeurs bénévoles au fur et à mesure de l'expansion du programme.

Financement

Nous recommandons de confier la gestion de ce contrat à un organisme communautaire, et de fournir à la SIJFSA les fonds initiaux pour l'élaboration et l'application du programme, afin que celui-ci soit dispensé dans toutes les collectivités du Lower Mainland. Le programme pourrait être offert dans les locaux de l'organisme, des centres communautaires ou des écoles, ainsi que dans le centre proposé de ressources et d'activité de la SIJFSA (voir programme 8). Nous suggérons d'inviter des organismes à présenter des propositions complètes pour coordonner et mettre en œuvre le programme, et qu'une expérience antérieure dans des présentations de ce genre figure parmi les critères de sélection. À notre avis, le financement de ce programme relèverait du ministère des Enfants et de la Famille.

7. Campagne médiatique et programme de surveillance des médias

Programme de surveillance des médias

Notre analyse des causes de la violence a révélé que les médias jouent un rôle préoccupant dans la création de stéréotypes et la contribution aux malentendus et aux conflits d'ordre culturel. Nous observons à quel point les médias d'information confèrent souvent un caractère racial à la violence, lorsque celle-ci met en cause des personnes issues de groupes minoritaires. En réaction, nous recommandons de constituer un organisme de surveillance des médias pour superviser ceux-ci et les aider à présenter les nouvelles de manière sensible aux cultures et responsable. Cet organisme pourrait passer en revue l'actualité et donner des renseignements supplémentaires pour mettre les choses au point lorsque des situations importantes reçoivent une couverture biaisée ou orientée. Nous croyons que des médias indépendants, énergiques et critiques sont indispensables à une démocratie éclairée. Toutefois, il faut également faire en sorte que notre communauté soit présentée de manière exacte et objective.

Par conséquent, nous recommandons que la SIJFSA établisse un programme de surveillance des médias, en confiant la responsabilité initiale au coordonnateur exécutif, lequel pourrait établir une stratégie pertinente en consultation avec les chefs de file communautaires. Cette stratégie pourrait se fonder sur une conférence organisée entre les membres de la communauté sud-asiatique ayant des relations régulières avec les médias, et sur des discussions en vue d'élaborer une stratégie commune en matière de médias.

Campagne positive auprès des médias

Nous croyons que, pour atténuer quelque peu l'image de violence et de crime associée à la communauté sud-asiatique, on pourrait notamment élaborer et mettre en œuvre une campagne bien conçue à l'intention des médias publics. Celle-ci pourrait promouvoir un message positif et constructif aux familles et aux jeunes sud-asiatiques, ainsi qu'à l'ensemble du public, sur les points forts de notre diversité culturelle, assorti de moyens positifs de contribuer à la collectivité et à la société. Nous croyons qu'un changement d'attitude s'impose dans notre communauté pour favoriser une intégration paisible et positive respectueuse de la tradition, mais prônant un changement de comportement, le cas échéant. Ce type de campagne pourrait s'inspirer des efforts déployés par MADD (*Mothers Against Drunk Driving*) pour mettre un terme à la conduite en état d'ébriété.

Pendant nos délibérations, nous avons appris que l'organisme *A Community that Cares* mettait au point une campagne médiatique, et que deux jeunes sud-asiatiques se sont associés pour lancer une campagne sur une grande échelle en vue de sensibiliser les jeunes et de les encourager à s'éloigner d'un style de vie criminel et de la violence. Ils comptent rédiger des annonces télévisées, radiophoniques et imprimées sous forme de communiqués d'intérêt public, en partenariat avec *DDB Canada*. Par le passé, ils ont déjà produit un communiqué sur la conduite en état d'ébriété.

Financement

Sauf erreur, *A Community that Cares* a recueilli 7 000 \$ auprès de la communauté à la mi-octobre, et dispose d'un budget global de 40 000 \$ pour la campagne. Nous recommandons que la SIJFSA reçoive un financement initial suffisant pour la totalité

de ce projet et que l'on fournisse immédiatement à *A Community that Cares* les fonds nécessaires afin de terminer et d'appliquer cette campagne. La SIJFSA devrait aussi inviter des entreprises à formuler une proposition en vue d'étendre cette campagne à l'avenir.

8. Centre de ressources et d'activité de la SIJFSA

Pour une intégration positive, nous croyons que les jeunes et les familles doivent avoir un lieu où ils puissent se procurer les ressources nécessaires et s'adonner à des activités récréatives. Il existe des centres communautaires dans toutes les localités du Lower Mainland, mais de nombreux Sud-Asiatiques s'y sentent mal à l'aise à cause d'un manque apparent de sensibilité culturelle. Par exemple, plusieurs de ces centres n'autorisent pas des activités culturelles.

Il semble aussi exister d'importantes limitations quant aux locaux actuellement disponibles dans les écoles et les centres communautaires pour les activités sportives et récréatives. Nous favorisons la poursuite des programmes sportifs actuellement dispensés fournis par des groupes comme UNITED et VIRSA, et comprenons qu'ils sont parfois entravés par le manque de place.

Nous croyons donc indispensable d'établir un centre de ressources et d'activité spécifiquement réservé à la communauté sud-asiatique, en vue de réduire le nombre de nos jeunes qui s'engagent dans la criminalité et la violence. Ce centre servira de base aux activités de la SIJFSA, tout en fournissant divers locaux et installations récréatives nécessaires aux Sud-Asiatiques.

Nous proposons que, même si le centre vise à répondre aux besoins de la communauté sud-asiatique, il soit disponible et accessible à tous les jeunes et à leurs familles, à l'image du *Jewish Community Centre* de Vancouver. Ainsi, en plus de sa vocation initiale, il favorisera les communications interculturelles et l'intégration positive dans la collectivité.

Nous recommandons qu'initialement, le centre comprenne :

- un gros gymnase avec équipement nécessaire pour tous les types de sports (p. ex., basket-ball, volley-ball, soccer, hockey en salle, etc.);
- une grande salle polyvalente pouvant servir à accueillir des clubs de loisirs, des programmes de mentorat collectif, des classes sur l'art d'être parent, de petites célébrations, etc. ;
- une pièce insonorisée pour les cours et séances de pratique de musique;
- deux petites salles de classe ou de conférence pouvant servir à dispenser des programmes de formation et à accueillir de petits groupes;
- plusieurs petites salles conçues pour accueillir un counseling ou un mentorat individuel;
- une cuisine;
- une patinoire;
- une salle de documentation pour fournir des renseignements écrits sur divers services et programmes communautaires, ainsi qu'un accès à Internet;
- une « salle du patrimoine des pionniers » comprenant des objets culturels relatifs aux premiers immigrants arrivés au Canada et en Colombie-

Britannique, et de l'information sur l'histoire riche et diversifiée des peuples sud-asiatiques.

Financement

Nous croyons que la construction de ce centre devrait être financée en partie par la communauté sud-asiatique et en partie à même le budget initial accordé à la SIJFSA. À notre avis, plusieurs localités du Lower Mainland devraient se doter d'un tel centre, à cause de la grande dispersion géographique de la population sud-asiatique dans toute cette région (p. ex., de Vancouver à Abbotsford). Cependant, nous avons recommandé d'aménager initialement un seul centre commun, et d'en construire d'autres plus tard.

Pour lancer ce projet, nous proposons de confier au coordonnateur exécutif de la SIJFSA la tâche de former un groupe de travail regroupant des chefs de file communautaires et chargé d'élaborer un plan d'affaires pour le centre. Nous prévoyons que le projet global exigera de 10 à 25 millions de dollars environ, selon la conception finale, pour la construction, l'exploitation et l'entretien de l'établissement durant cinq ans. Sauf erreur, l'*India Cultural Centre* de Richmond a offert un terrain à cet égard.

Jusqu'à la construction du centre, nous recommandons que la SIJFSA trouve des locaux temporaires pour l'application des programmes exposés dans la présente Stratégie.

9. Initiatives supplémentaires recommandées

Recherche-action participative (RAP) communautaire

Nous croyons que la recherche permanente sur les facteurs liés à la violence chez les jeunes, et sur les méthodes à employer pour la réduire, est importante pour nos objectifs. Nous recommandons que le Conseil de la SIJFSA envisage des moyens de favoriser les nouvelles recherches, notamment par la méthode dite recherche-action participative communautaire. Cette méthode fait participer et habilite les gens de manière à équilibrer le pouvoir entre ceux qui l'utilisent et ceux qui en subissent les conséquences. Ce faisant, on transforme la production et l'usage des connaissances en une entreprise collective précieuse pour tous les participants.

La RAP s'effectue avec et pour les gens, plutôt qu'à leur sujet. Ses projets insistent surtout sur le travail avec les gens pour déceler objectivement les problèmes, définir et appliquer des solutions, surveiller le processus de changement, et évaluer les résultats obtenus. Elle comprend trois volets, qui contribuent tous à la fois au processus et aux résultats : (a) les méthodes de participation, (b) l'égalité entre les chercheurs et les participants, et (c) la praxie, qui englobe la réflexion et l'action. La force de cette recherche réside dans sa capacité d'influencer positivement la pratique tout en recueillant systématiquement des données. La rétroaction systématique permet d'évaluer l'exactitude des données et de modifier le processus avec le temps.

Voici la marche à suivre pour mettre en œuvre de tels projets :

- Tenir compte des circonstances de la vie des participants à la recherche.
- Être sensible et réceptif aux valeurs, aux cultures ainsi qu'aux priorités des particuliers et des collectivités.
- Élaborer des codes d'éthique et des principes de base pour les projets de recherche, conjointement avec les collectivités participantes.
- Les chercheurs doivent déterminer les besoins communautaires et favoriser les personnes qui se heurtent aux plus gros obstacles ou défis dans notre communauté.
- La recherche doit avoir un caractère éducatif.
- L'objectif de la recherche consiste à améliorer fondamentalement la vie des personnes visées, au moyen d'une transformation structurale.
- La communauté participe au contrôle du processus **entier** de recherche.
- Sans nécessairement faire partie de la communauté visée, les chercheurs compétents doivent être engagés dans un processus menant au changement plutôt qu'au détachement.

Nous croyons utile d'élaborer de tels projets pour enquêter davantage sur les « causes » de la violence chez les jeunes, tout en évaluant l'efficacité des programmes établis afin de la réduire. Nous encourageons le Conseil de la SIJFSA à consulter des spécialistes de la RAP, et à concevoir des projets pour contribuer à atteindre notre

objectif qui est de réduire la violence chez les jeunes au moyen de la recherche ainsi que de l'application des programmes.

Équipe d'enquête sur les incidents

Enfin, nous recommandons de créer un processus et une équipe d'enquête sur les incidents, pour examiner de manière indépendante et objective les incidents communautaires survenus, par exemple, dans les écoles, les parcs et les centres commerciaux et qui semblent avoir une connotation culturelle, raciale ou éthique. Nous constatons que de nombreux malentendus se sont produits dans la réaction à des incidents antérieurs, et que cette réaction peut avoir contribué à perpétuer des stéréotypes et à favoriser la violence. Nous croyons qu'une enquête indépendante sur ces incidents peut jeter de la lumière sur leurs causes profondes et permettre à nos établissements de concevoir des stratégies de prévention plus précises. À notre avis, ce rôle devrait être confié au Procureur général, qui laisserait toutefois les décisions sur le placement et la mise en œuvre au Conseil de la SIJFSA.

I. OBSERVATIONS FINALES

Les causes profondes et la stratégie globale dont il est question dans ce rapport sont accompagnées d'un vaste amalgame d'idées, d'observations et de programmes conçus dans le but de réduire l'incidence de la violence juvénile dans la collectivité sud-asiatique. Au fil de leur mise en œuvre, nous ne devons pas oublier que la recrudescence de la violence juvénile est un phénomène récent; une bonne partie des renseignements sur lesquels nous avons pu nous baser ne font donc que décrire les débuts du problème. De plus, nous devons être conscients du fait que la grande majorité des citoyens d'origine sud-asiatique qui habitent le Lower Mainland respectent les lois et sont des membres productifs de notre collectivité et de notre société.

Bien qu'une bonne partie de l'information dont nous disposons sur cette question soit anecdotique, la prise de conscience du problème et l'importance de mobiliser la collectivité pour trouver des solutions n'ont jamais été aussi évidentes. Nous savons que la *Stratégie d'intégration des jeunes et des familles sud-asiatiques* résumée dans le présent rapport est la première stratégie du genre en Colombie-Britannique et qu'un grand nombre des membres de la collectivité risquent de ne pas bien en connaître le concept. Nous croyons toutefois que la Stratégie, grâce à ses objectifs en matière de développement et de changement communautaires, nous offre une occasion sans pareille d'enrayer la prolifération des comportements agressifs parmi les jeunes sud-asiatiques. Un des éléments centraux du plan consiste à jeter les bases d'une amélioration à long terme de la collectivité grâce à l'intégration. Les programmes recommandés, élaborés à la suite de consultations communautaires et d'un examen des études réalisées dans la collectivité, sont en fait des outils de changement social qui aideront nos institutions actuelles, notamment la famille et le système scolaire, à réaliser nos objectifs communs.

De plus, la création d'une commission chargée de faciliter et de surveiller la mise en œuvre de la Stratégie aidera à centraliser les interventions et les efforts de prévention en toute transparence et à utiliser efficacement les ressources. Certaines personnes pourraient être tentées de voir dans ces projets des solutions miracles, ou encore de mettre en doute l'efficacité que pourront avoir de tels programmes sans mécanismes d'exécution de la loi. Une fois de plus, nous tenons à rappeler que l'objectif est de mobiliser la collectivité et de fournir un mécanisme d'orientation qui permettra d'appuyer, d'élargir et de coordonner les services offerts par les organismes de qualité qui travaillent déjà avec acharnement à résoudre ces problèmes. La capacité de la collectivité sud-asiatique du Lower Mainland à laisser derrière elle la violence et la criminalité qui lui nuisent pour prospérer feront foi de la réussite de la Stratégie.

ANNEXE : BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU GROUPE DES DIX

Kashmir Besla

Je suis fière d'être mère d'un garçon de 14 ans. Je travaille en counseling depuis plus de 12 ans. Je suis actuellement Conseillère familiale à la Children's Foundation de Surrey. Je termine ma thèse de maîtrise en psychologie de counseling, à la *City University*.

Rosy Deol

J'ai passé huit ans à m'occuper des problèmes politiques et de justice sociale dans le Lower Mainland, y compris des initiatives de développement communautaire propres aux communautés sud-asiatiques et asiatiques. Je vis et je travaille selon la devise « Toute révolution a besoin d'un hymne. »

Andrea Amritpal Dulay

Mariée et mère de trois enfants, je suis une Indo-Canadienne née à Vancouver et élevée à Richmond. J'enseigne dans le district scolaire Delta depuis huit ans, à la fois aux niveaux secondaire et primaire. Je possède un B. A., un B. ED. ainsi qu'une M. A. du département de l'Éducation de l'UBC. Je travaille actuellement à mon doctorat en éducation et j'étudie les problèmes d'apprentissage chez les élèves et étudiants indo-canadiens.

Avtar S. Gosal

Je suis un résident de longue date, à la retraite, du Lower Mainland, et je travaille à régler des problèmes communautaires depuis de nombreuses années. Je suis actuellement vice-président du *National Indo-Canadian Council*, vice-président du *India Cultural Centre of Canada*, et membre du comité des sociétés sikhs du Lower Mainland. J'occupe aussi le poste de secrétaire général de l'*International Punjabi Society* depuis plus de 25 ans. J'ai déjà été président du *India Cultural Centre of Canada* et de la société Khalsa Diwan de Vancouver, et j'ai été membre du comité consultatif spécial sur les communautés culturelles pour la ville de Vancouver, durant neuf ans.

Robinder Singh Sandhu

Je suis né, j'ai été élevé et j'ai fait mes études à South Vancouver. Diplômé de l'UBC, je suis revenu ici pour enseigner à l'école secondaire David Thompson durant 28 ans, et à l'école secondaire *University Hill* durant deux ans. Je travaille au ministère de l'Éducation depuis deux ans et j'ai été président de la *B. C. Social Studies Teachers' Association*. Au cours de mes 30 ans de travail dans le domaine de l'éducation, j'ai participé à quatre processus de révision des programmes scolaires provinciaux. Je fais la promotion active des situations et sujets de préoccupation qui touchent les élèves et étudiants indo-canadiens depuis plus de 34 ans, au sein du système scolaire, et plus récemment avec divers niveaux de gouvernement.

Sweetie Sanghera

Née en Inde, j'ai grandi en Angleterre et je me suis mariée au Canada. Je suis mariée depuis 20 ans et j'ai quatre enfants, deux garçons et deux filles, de 13 à 18 ans, tous des adolescents! Je travaille dans le secteur des organismes sans but lucratif depuis plus de dix ans, et je m'implique dans la collectivité où j'habite, au niveau social et professionnel. Ma famille et moi participons à l'équipe de soccer et de jeunes constituée par la police de Vancouver, depuis 20 ans. Je suis

actuellement gérante des programmes pour la *Deafblind Services Society* de la Colombie-Britannique.

Sepia Sharma

Arrivée au Canada au cours de mon adolescence en 1987, je suis actuellement mariée et mère d'un fils de 21 ans et demi. J'ai plus de 14 ans d'expérience de l'engagement communautaire ainsi que de la mise en valeur du potentiel, et j'ai établi en 1992 une ligne d'aide téléphonique où l'on dispense de l'information et de l'aide en plusieurs langues, à la population croissante et diversifiée du Lower Mainland. Depuis 2004, je travaille comme responsable du développement communautaire et, récemment, à titre de coordonnatrice régionale du programme de prévention des chutes et des blessures du *Vancouver Coastal Health*.

Harjit Singh

Je suis diplômé du programme de justice pénale de l'UCFV, et je travaille actuellement à ma maîtrise en criminologie à la *Simon Fraser University*. J'ai effectué une étude exploratoire sur les bandes sud-asiatiques dans le Lower Mainland, la première à présenter les problèmes vus sous l'angle de ces bandes.

Jet Sunner

Marié et père d'un fils de trois ans, j'ai 36 ans et suis agent de la GRC depuis 13 ans, toujours dans le Lower Mainland. Je suis actuellement superviseur de patrouille en poste à Richmond. J'ai travaillé durant toute ma carrière à des projets liés aux jeunes. J'ai été entraîneur de basket-ball durant quatre ans à West Whalley et je suis actuellement chef d'équipe pour *Team Izzat*, un programme auquel participent des agents de police de Richmond qui consacrent bénévolement du temps aux jeunes.

Gary Thandi

J'ai 30 ans, je suis marié et j'ai un fils de 18 mois. J'ai obtenu mon baccalauréat en travail social en 2000, et je fais actuellement à temps partiel une maîtrise en travail social. Depuis cinq ans, je travaille à titre d'agent de probation pour les adultes à Abbotsford (Colombie-Britannique), où je coordonne et j'anime des programmes collectifs sur la violence conjugale, la toxicomanie et la maîtrise de la colère.